



Dossier perdu

Par **FRANCE83**, le **24/02/2009** à **16:02**

Recherchant un appartement ,j'ai fait une visite avec une agence immobiliere ,et par etourderie j'ai oublié mon dossier contenant des documents privés et originaux dans cette agence .Je ne m'en suis aperçue que le lendemain.Bien sur ,je leur ai telephoné immediatement .Pas de trace de se dossier dans l'agence ! Apres quelques semaines , la personne qui m'a fait visité un appartement ,me telephone en disant : Un monsieur d'un certain age ,qui etait passé apres moi ,avait malencontreusement pris ce dossier avec lui .Mais l'avait rapporté à l'agence ,et eux ont été le deposer au commissariat de police qui se trouve à deux pas de l'agence. N'etant pas sur place ,j'ai delegué mon fils qui est majeur pour le recuperer ! Rien au commissariat !je rappelle l'agence qui m'affirme qu'il a bien été déposé à ce commissariat ,et qu'ils veulent me parler.....! Je trouve ça un peu étrange ,(d'autant plus que je n'ai pas eu l'appartement convoité) Un commisariat peut-il retenir des papiers ainsi ? Je n'ai jamais d'appel ni de convoquation de ce commissariat ! Je vous remercie par avance de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **25/02/2009** à **09:19**

Bonjour,

Il est possible que ce dossier se trouve aujourd'hui aux objets trouvés de la préfecture. Y êtes-vous allé ?

Par **FRANCE83**, le **25/02/2009** à **09:42**

Oui ,rien !! etrange ! merci de votre réponse!